



## PROGRAMME

# METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE DANS SON ÉTABLISSEMENT

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux exploitants et salariés CHRD.

**PRÉ REQUIS : PRÉSENTIEL :** Aucun

**VISIO :** Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

UN ÉCOLABEL POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE, LA RENTABILITÉ ET L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Prendre en compte l'environnement dans la gestion de son établissement.
- Découvrir les bonnes pratiques environnementales pour éventuellement obtenir un écolabel.
- Acquérir les bases théoriques et s'approprier les outils pour conduire une démarche de développement durable
- Savoir engager toute l'entreprise dans une démarche éco responsable

La formation aide à engager une démarche environnementale dans un hôtel, un café ou un restaurant en permettant, par exemple, de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la qualité de service et de valoriser l'image de l'entreprise. Elle est surtout un panorama des bonnes pratiques : comment faire des **économies d'eau** et mieux gérer l'assainissement, **économiser l'énergie**, produire moins de déchets, mieux acheter et mieux préserver l'environnement, améliorer la qualité environnementale (bruit, air, biodiversité, intégration visuelle et paysagère...).

**Taux d'acquisition : 99,20%**

**Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 93,56%**

## Formation 7 HEURES

INTER INTRA ENTREPRISES - 8 À 12 PARTICIPANTS

### INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?